

PERMIS B

✓ PUBLIC ET PREREQUIS

Dossier ANTS validé

L'âge minimum pour s'inscrire au permis de conduire B dépend de l'examen et si le permis est préparé en conduite accompagnée ou non.

	Examen du code	Examen de la conduite
Permis B en conduite accompagnée	15 ans	17 ans
Permis B classique	16 ans	17 ans

✓ OBJECTIF GENERAUX

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences :

MAITRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesse.
- Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Il se compose de :

- l'examen du code : Grâce à la formation au code en salle, sur internet et en ayant comme support un livre de code, l'élève sera capable de se présenter à l'examen du code au vu du suivi de ses résultats.
- l'examen de la conduite : Grâce à la formation de conduite effectuée avec un moniteur, l'élève sera capable de se présenter à l'examen de conduite.

Le permis B permet de conduire les véhicules :

- dont le PTAC (poids total autorisé en charge) n'excède pas 3,5 tonnes, qu'il soit affecté au transport de personnes ou de marchandises ;
- disposant de 9 places assises maximum ;
- avec une remorque dont le PTAC :
 - est inférieur ou égal à 750 kg ;
 - est supérieur à 750 kg et que l'ensemble des 2 PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes.

✓ **EFFECTIF** : non spécifique

✓ **DUREE** :

Formule d'apprentissage	Mode d'apprentissage	Pour quel permis de conduire ?
Apprentissage classique	L'élève suit des cours auprès d'une auto-école, sur plusieurs mois jusqu'à ce qu'il ait obtenu son permis de conduire.	Pour tous les permis de conduire.
Conduite accompagnée	L'élève suit une formation initiale auprès d'une auto-école puis conduit un véhicule en étant accompagné d'un adulte titulaire du permis de conduire et en bénéficiant d'un suivi pédagogique par l'auto-école. <ul style="list-style-type: none">• Après validation de ses compétences, il peut se présenter à l'examen du permis de conduire.	Pour le permis B
Conduite supervisée	<ul style="list-style-type: none">• L'élève peut conduire un véhicule en étant accompagné d'un adulte titulaire du permis B soit après avoir suivi une formation initiale auprès d'une auto-école soit après avoir échoué à l'examen du permis de conduire.• Il doit participer à un rendez-vous pédagogique avec un formateur et un accompagnateur pendant la durée de la formation.	Pour le permis B.

✓ **VALIDATION** :

En cas de réussite aux examens, obtention du code et du permis B.

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite.

Au fil des séances, le candidat apprend à :

- manipuler et maîtriser le véhicule ;
- adopter les bons comportements ;
- ne pas mettre en danger sa sécurité ni celle des autres

✓ Modalités d'évaluation

Les élèves sont suivis sur leurs résultats de code en salle et en ligne. La présentation à l'examen du code sera proposée au vu de ce suivi.

Le suivi de l'évolution de l'apprentissage de la conduite est inscrit sur la fiche de suivi de l'élève et permet à tout moment de vérifier l'état d'avancement de sa progression.

✓ MOYENS :

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Véhicule d'instruction

Simulateurs

Logiciel Planète permis : « mon permis » partie code : ICI Code, Mobi Permis, partie conduite : planning permis, j'AAcèlere, EurekaV3 +livret qui seront à télécharger.

✓ LIEU DE LA FORMATION :

La formation pour la conduite se fait au départ de l'auto-école CASTEX, 96 Rue Louis Geoffrin 65300 Lannemezan (sauf cas contraire où l'élève est dans l'indisponibilité de s'y rendre et dans ce cas le moniteur se rendra au lieu de rendez-vous fixé au préalable)

✓ TARIFS :

Le forfait Permis B : 1400€

Le forfait Permis BA : 1071€

Le forfait Permis B en AAC : 1680€

Le forfait Permis BA en AAC : 1351€

✓ CONTACT

ECOLE DE CONDUITE CASTEX

96 Rue Louis Geoffrin

65300 LANNEMEZAN

Téléphone : 05.62.98.26.22 contact@autoecolecastex.com

✓ ACCESIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

✓ AGREMENT

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

✓ **COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION**

Formateur qualifié, titulaire du BEPECASER

✓ **CARATERISTIQUES CRITIQUES**

Contraintes et/ou conditions particulière mise en œuvre :

Agrément :

- délivré pour une durée de cinq ans par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement
- Le numéro d'agrément doit obligatoirement figurer sur toute documentation ou publicité